

Image not found or type unknown



attribution de la nationalité française

Par **Malaika12**, le **17/08/2012** à **11:55**

bonjour,
je suis née en France le 04/04/1973 et pourtant je suis de nationalité congolaise. Actuellement je suis résidente en France et enceinte. Etant donné que mon enfant va naître en France comme moi, je crois qu'il lui sera attribué la nationalité française du fait du double sol. J'aimerais savoir comment cela se passe t'il faut il faire une demande au tribunal ou que dois je faire sachant que je m'apprête moi même à faire une demande de naturalisation.
Merci